



|                         |    |
|-------------------------|----|
| Conseillers en exercice | 44 |
| Présents                | 41 |
| Nombre de pouvoirs      | 2  |
| Votants                 | 43 |



## **DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté**

**N° 2026 – 003**

### **Élection des vice-présidents et des autres membres du bureau**

Séance du 8 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 8 avril à 18h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la Passerelle Esplanade Charles de Gaulle, salle des conférences, à Aubusson, au nombre de quarante et un sous la présidence de Jean-Luc LEGER, Président, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 2 avril 2026.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs**

Denis FOUREAU ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Isabelle DUGAUD ; Isabelle RAPINAT ; Nadine HAGENBACH ; Bernard ROUGIER ; Cynthia VELLEINE ; Jean-Pierre LANNET ; Marie-Anne AUBERT ; Marilyn MONBUREAU ; Alexis TOURADE ; Cyril FIALAIRE ; Didier TERNAT ; Michel LULEK ; Olivier CAGNON ; Mélanie LE NUZ ; Frédéric THOMAS ; Nelly FAISSAT SIRIEIX ; Philippe ESTERELLAS ; Philippe COLLIN ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Nadine RAVET ; Thierry LETELLIER ; Chantal PINGUET ; Laurent LHERITIER ; Michel DELRIEU ; François PERREAUT ; Vincent PERRIERE ; Pierrette LEGROS ; Christophe POUCHOL-BLANCHON ; Evelyne PINLON ; Valéry MARTIN ; Jean-Luc LEGER ; Gérard AUMEUNIER ; Denis PRIOURET ; Patrick JALLAIS ; Didier MIOMANDRE ; Claude BIALOUX ; Valérie BERTIN et Jacques TOURNIER.

#### **ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Messieurs**

Yves ORLIANGES à Stéphane DUCOURTIOUX ; Stéphane DUPRAT à Marie-Anne AUBERT.

#### **ETAIT ABSENT EXCUSE : Monsieur**

Gregorio YONG VIVAS.

Vu l'arrêté préfectoral n°23-2025-10-14-00006, en date du 14 octobre 2025 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de la Communauté de communes Creuse Grand Sud et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-7 par renvoi du nouvel article L. 5211-10 ;

Vu le procès-verbal de l'élection des vice-présidents et des autres membres du bureau annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

### **Le CONSEIL de la Communauté :**

- **PROCLAME :**

- Monsieur **Stéphane DUCOURTIOUX, premier vice-président** de la Communauté de communes Creuse Grand Sud et le déclare installé,
  - Madame **Mélanie LE NUZ, deuxième vice-présidente** de la Communauté de communes Creuse Grand Sud et la déclare installée,
  - Monsieur **Yves ORLIANGES, troisième vice-président** de la Communauté de communes Creuse Grand Sud et le déclare installé,
  - Monsieur **Laurent LHERITIER, quatrième vice-président** de la Communauté de communes Creuse Grand Sud et le déclare installé,
  - Madame **Isabelle RAPINAT, cinquième vice-présidente** de la Communauté de communes Creuse Grand Sud et la déclare installée,
  - Monsieur **Benjamin SIMONS, sixième vice-président** de la Communauté de communes Creuse Grand Sud et le déclare installé,
  - Monsieur **Vincent PERRIERE, septième vice-président** de la Communauté de communes Creuse Grand Sud et le déclare installé,
  - Monsieur **Patrick JALLAIS, huitième vice-président** de la Communauté de communes Creuse Grand Sud et le déclare installé,
  - Monsieur **Frédéric THOMAS, neuvième vice-président** de la Communauté de communes Creuse Grand Sud et le déclare installé,
  - Madame **Cynthia VELLEINE, première déléguée**, membre du Bureau communautaire de la Communauté de communes Creuse Grand Sud et la déclare installée,
  - Monsieur **Olivier CAGNON, deuxième délégué**, membre du Bureau communautaire de la Communauté de communes Creuse Grand Sud et le déclare installé,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 8 avril 2026 et ont signé les membres présents après lecture faite.  
AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le  
PUBLIEE le

**Jean-Luc LEGER,**

**Président**

